



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

Siège de l'Athlétic Club Salonais

Présents :

Caugant Arnaud
Belières Jean-Pierre

Grandjean Florence
Chazeau Laïneur-Lothaire
Barbi Claude
Duval Bruno
Inzaurrealde Manuel

Coulomb Julien
Guille Francis
Nuc Gérard
Pagani Sylvain
Sapin Marc

Cardonna Julien
Souchu Mathilde

Président
Adjoint au Maire délégué aux Sports - Vice Président

Vice-Présidente - Nostra Tennis Club
Secrétaire - Echiquier Nostradamus
Secrétaire Adjoint – Poker Salon 1842
Trésorier Adjoint - Athlétic Club Salonais
Représentant du sport scolaire (Collège J Moulin)

Personnalité de sport et MJC
Personnalité du sport
Personnalité du sport
Personnalité du sport
Personnalité du sport

Direction des Sports
Direction des Sports

Auguste Carine
Allée Liliane
Comparetti Marie Dominique
Guarc Véronique
Olivas Stéphanie
Richaud Florence
Skatni Dorine
Huynh Eva
Chahbi Said
Chapelain Didier
Daguzon Anthony
Daraoua Hadj
Durif Marc
Delage Loïc
Dos Santos Junior
Kempf Frederic
Lorient Dominique
Nabot Christian
Nicosia Clément
Ortis Christophe
Pages Francis
Pinard Nicolas
Porchon Mickael
Serre Thierry

Club des Nageurs Salonais
MJC
La Foulée Salonaise
Pays Salonais Basket 13
Pays Salonais Basket 13
APBE
Rugby Club Salon XIII
Team Line FPV13
13AnForme et Boxing Club Salonais
Salon Hockey Club
Salon Bel Air Foot
Salon Nord
Salon Tennis de Table
Salon Handball Club Provence
Salon Do Brasil et Association Salonaise Omnisport
Fête le Mur
La Vaillante
Salon Rando
Adapt et Sport
Boxing Training 13
Retraite Sportive
MJC
Team Line FPV13
Rugby Club Salon XIII

Invités :

Agius Christophe
Hamou Jonathan
Legorju Antoine

Salarié OMS
Salarié OMS
Salarié OMS

Excusé(s) :

Benet Mireille
Gely Sandrine
Jacquin Carole
Jouve Dominique
Vervisch Vanessa
Contensuzas Benoit
Cunin Claude
Gauneau Cyril
Lavaud Antoine
Mourard Florian
Noé Frédéric
Raphael Sauze

Judo Club Salon de Provence
Gymnastique Volontaire
Badminton Salonais
Académie de Boxe Française
GR Salon Grans
Provence Sport Taekwondo
Club de Tir Salonais
La Jeune Boule Salonaise
Educual
Risen Hope
GERCSM
Pays Salonais Basket 13

Arnaud remercie l'Athlétic Club Salonais pour son accueil et ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle que cette réunion de Comité Directeur a été convoquée après la rentrée pour évoquer l'organisation interne de l'OMS, discuter des demandes de subventions et échanger sur différents sujets

Organisation interne de l'OMS

Arnaud informe l'assemblée que Cécile Rochereux, responsable de la comptabilité, des demandes de subventions et du pilier santé quittera l'OMS au printemps 2025.

Il précise que son départ a été anticipé, permettant d'assurer une transition en douceur.

Missions Santé

Antoine Legorju, qui se présente à l'assemblée, reprendra le pilier Santé.

Il a rejoint l'OMS en septembre dernier.

Antoine précise qu'il a travaillé dans la maison Sport Santé de Carpentras puis dans une fédération de sport adapté.

Il aura pour mission de piloter la Maison Sport Santé du Pays Salonais gérée par l'OMS, le dispositif APSO et toutes les interventions relatives au pilier Santé de l'OMS, notamment auprès des jeunes.

A partir de janvier 2025 il sera assisté de Laura Reyne qui viendra en qualité de stagiaire dans le cadre de sa maîtrise STAPS.

Laura, Salonaise, licenciée au Salon Triathlon, intervenante l'été au centre nautique est déjà passée par l'OMS dans le cadre d'un précédent stage à l'OMS.

Elle a donné pleine satisfaction à la structure et Arnaud précise que toute l'équipe l'attend avec impatience.

Missions Comptabilité et subventions

Arnaud informe l'assemblée que les missions de comptabilité et montage de dossiers de subventions seront externalisées.

Olivier Graziani sera chargé de ses missions en qualité d'auto-entrepreneur.

Il ajoute que cette stratégie offrira une flexibilité pour ajuster les besoins en fonction des ressources disponibles.

Missions communication

Arnaud précise que la communication est gérée par deux structures salonaises indépendantes : APSARA Média qui a notamment mis en place le site internet et Elodie Duclerget qui intervient depuis peu en qualité d'auto entrepreneur essentiellement sur la gestion des réseaux sociaux.

Son travail permet à la fois de professionnaliser la communication de l'OMS mais aussi de soulager Valérie et Christophe de certaines tâches dans ce domaine.

Said demande à Arnaud dans quel cadre sera formalisé le départ de Cécile

Arnaud précise qu'il se fera dans le cadre d'une rupture conventionnelle et que si ce départ générera un coût financier, il à l'avantage de gérer la passation de ces missions dans la sérénité.

Dépôt des dossiers de subventions municipales de fonctionnement

Arnaud passe à la parole à Mathilde Souchu en charge de l'étude des dossiers de subventions municipales.

Mathilde se présente à l'assemblée.



Elle précise qu'elle est arrivée au sein de la Direction des Sports en mai en qualité de chef de service de la vie sportive, qu'elle travaille avec Pierre Aletti et Philippe Bellaigue et a en charge les ETAPS.

Elle ajoute qu'elle intervient à la réunion de l'OMS dans le cadre de sa mission d'accompagnement des associations sportives autour de tout ce qui est financement.

Elle précise que la campagne se clôture le 2/12 et qu'à ce jour encore très peu d'associations sportives ont déposé leur demande.

Elle indique qu'il y a deux possibilités pour compléter ce document de demande de subvention de fonctionnement.

La première directement en ligne sur le site de Salon de Provence (En faisant attention de bien travailler sur le dossier de subvention des associations sportives).

Le dossier sera directement envoyé aux services municipaux.

La deuxième en le remplissant manuellement et en le déposant à la MVA (ou en l'envoyant par mail sur l'adresse dossiers-subventions-salons-de-provence.org).

Mathilde indique l'existence d'une annexe avec la notice et les détails de la méthode de calcul.

Elle ajoute qu'elle est à la disposition des associations sportives pour toute aide sur le montage de dossiers et que l'adresse mail de contact est indiquée dans dossier de subvention.

Said demande si les critères déterminés par l'OMS restent les mêmes.

Arnaud indique qu'ils restent les mêmes et précise que si la Direction des Sports gère dorénavant les demandes, les critères ont été établis en concertation avec les clubs qui avaient intégré la commission subvention et que s'ils devaient être réétudiés cela passerait la mise en place d'une nouvelle commission.

Said demande ensuite comment procéder pour les bilans qui ne seraient pas clôturés au moment du dépôt.

Mathilde répond qu'il suffit de produire le dernier bilan clôturé.

Christophe ajoute que les associations sportives peuvent aussi déposer des demandes de subvention de projets tout au long de l'année, deux mois avant la date de l'événement pour laquelle le financement est demandé.

A ce niveau de la réunion Arnaud remercie Julien Cardonna Directeur des Sports pour sa présence et donne l'occasion à Lilliane Allée, la nouvelle Directrice de la MJC de se présenter à l'assemblée.

Christophe remercie Manuel Inzaurre, représentant du sport scolaire au sein du Comité Directeur de l'OMS pour sa présence.

Gestion des minibus – Modifications du règlement intérieur – Règle d'attribution

Arnaud rappelle que pratiquement tous les clubs utilisent nos deux minibus qui commencent à être vieux et précise qu'une demande de subvention a été faite auprès de la région pour en financer un troisième.

Il ajoute qu'une commission minibus s'est réunie, composée de Salon Rando, du Pays Salonais Basket 13 du secrétaire adjoint de l'OMS et de Christophe.

Christophe énumère les nombreux dysfonctionnements qu'il note depuis plusieurs mois : minibus rendus sales, en retard, kilomètres non notés, plein non refait

Il présente donc un document qu'il sera désormais impératif de remplir au moment de la prise en main puis de la restitution du véhicule.

De la qualité de renseignement de ce document découlera une notation laquelle notation déterminera l'ordre d'attribution des véhicules lors de demandes ultérieures.

Le nombre d'utilisation des véhicules deviendra un second critère.

L'accumulation de non-respect des procédures pourra entraîner le non prêt des minibus pendant trois mois ainsi que la non attribution du troisième minibus à venir.

La fiche de procédure de prise en compte du véhicule est jointe au présent compte rendu et consultable sur le site de l'OMS.

Claude prend la parole pour expliquer que le règlement intérieur d'utilisation des minibus sera modifié en conséquence.

Également au niveau des règles de participation des clubs en cas d'accident le reste à charge pour l'OMS (Sur des dommages causés à nos véhicules ou à des tiers) générant désormais le dépôt du chèque de caution.

Par ailleurs, en cas de demande de deux minibus le même week-end, le club devra déposer deux chèques de caution.

Il n'y a pas d'objection à ces modifications des règles d'attribution des véhicules, à la mise en place d'une procédure de contrôle des minibus et à la modification du règlement intérieur.

Le nouveau règlement intérieur du minibus est joint au présent compte rendu et consultable sur le site de l'OMS.

Liliane propose de mettre en contact l'OMS avec une société qui permettrait de financer un nouveau minibus via des encarts publicitaires positionnés sur le véhicule.

Calendrier des AG / Remise des médailles jeunesse et sport / 10 ans de l'APSO / AG de l'OMS / Piscine de Craponne / Tournoi de Tennis Solidaire

Calendrier des AG

Arnaud rappelle aux dirigeants des associations sportives l'intérêt d'aller consulter le calendrier sur le site de l'OMS, lequel calendrier recense les assemblées générales.



L'objectif est d'éviter de positionner deux AG le même soir et de permettre à l'adjoint aux Sports et à l'OMS d'être présent à toutes les AG.

oms calendrier

recherche X < 18/11/24 >

Évènements à partir du 18 Nov.

 **Assemblée Générale du Club des Nageurs Salonais à la MVA**
Lun. 18 nov. 19:00

 **Assemblée Générale du Pays Salonais Basket 13**
Mar. 19 nov. 19:00
Gymnase St Côme

 **Assemblée Générale du GERCSM-SALON PLONGEE**
Ven. 22 nov. 18:30
A partir de 18h30, En salle 4, derrière la cafétéria, A l'ATRIUM, 89 Boulevard Aristide BRIAND

Il passe ensuite la parole à Marc Sapin responsable local des médailles jeunesse et sport engagement associatif.

Médailles jeunesse et sport

Ce dernier rappelle que les dossiers doivent dorénavant être saisis électroniquement.

Il ajoute que le dossier est récupérable sur le site de l'OMS doit être très complet : « Il doit y avoir, en page 1, l'entête du club demandeur. Dans les services rendus à l'association, les dates, etc.

Parce que la médaille est soumise à un délai de bénévolat, une durée de bénévolat dans l'association est requise. Pour la médaille de bronze, par exemple, c'est 6 ans. Et en fin de page, il faut impérativement mettre le cachet de l'association, la signature du président, du trésorier ou autre, ou du demandeur, et en indiquant, à titre de tous les services rendus, nous pensons que monsieur ou madame un tel mérite amplement la médaille de bronze, d'argent ou d'or.

Sur les 27 dossiers que Marc a eu en main depuis le 1er janvier, ça descend d'un 1er janvier, à la promotion du 14 juillet, la préfecture, sans autre forme de procès, sans information, a retourné 16 dossiers.

On aura quand même la joie, le plaisir et l'avantage de remettre 11 médailles ce samedi à 10h pétantes à la Salon-Stan de Cabre. Vous êtes tous conviés à participer à cette remise pour voir comment ça se passe et ça peut vous donner l'idée de présenter, de proposer des dossiers avec mon aide si nécessaire.

Marc est dans le guide des sports, il y a son mail, il y a son téléphone. Il répond toujours.

Parmi les récipiendaires cette année, nous aurons deux médailles d'argent. Nous aurons deux associations patriotiques dont les membres seront récompensés. Nous avons des clubs de sport variés et différents.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le dossier, vous appelez Marc, pas pour la partie informatique mais pour le formalisme des dossiers pour qu'on ait toutes les chances qu'ils soient acceptés.»

10 Ans de l'APSO

Arnaud rappelle que le dispositif APSO (Activités Physiques et Sportives sur Ordonnance) a été créé par le service santé de la Ville en 2015 et repris par l'OMS en 2020.

Il précise que sont près de bénéficiaires qui sont passés par l'APSO et que de nombreuses associations sportives salonaises participent à ce dispositif.

Il informe donc l'assemblée que les 10 ans de l'APSO seront célébrés le 24 avril 2025.

Les modalités d'organisation sont en cours.

Une commission est chargée de bâtir les contours de cet évènement.

AG de l'OMS

Arnaud indique que l'AG 2025 de l'OMS se déroulera le 28 mars prochain.

Le lieu reste à définir.

Utilisation de la piscine de Craponne

Arnaud relaye la demande du président du club de plongée qui voudrait connaître l'état d'avancement de l'utilisation de la piscine de Craponne.

Julien Cardonna précise que la convention a été rédigée, qu'elle a été signée par les clubs et qu'elles sont en attente de signature pour la région.

La direction des sports se propose de relancer la région.

Il précise qu'une facture concernant l'utilisation de la piscine devrait être adressée au club en juin 2025. Il faudra ensuite que ce montant sous forme de subvention soit voté par le conseil municipal pour pouvoir rembourser les clubs.

Nicolas Pinard demande s'il reste des créneaux disponibles sur cette piscine.

Julien lui répond que la Direction des Sports n'est pas responsable de cette structure et l'invite à se rapprocher du gestionnaire du Lycée de Craponne.

Tournoi de tennis en double en faveur du financement du mammographe

Christophe indique qu'un tournoi de double se déroulera le 7/12 prochain sous les courts couverts du Nostra.



Les fonds récoltés seront versés pour le financement du mammographe.

C'est un tournoi de double ouvert aux élus municipaux et aux responsables ou licenciés des clubs.

L'inscription individuelle se fait via le site de l'OMS :

<https://oms-salon-inscription.com/fr/evenement/tournoi-de-tennis-en-double-pour-participer-au-financement-du-mammographe/activite/510-tennis/inscription>

Modification du règlement intérieur de l'OMS

Claude indique qu'il a récemment rencontré les responsables des OMS de Miramas et Istres pour travailler avec l'aide du Directeur de la FNOMS sur la refonte des statuts de nos associations.

Des propositions seront donc proposées le 28 mars au cours de l'AGE qui précède l'AG.

En entendant les points suivants seront modifiés dans le règlement intérieur de notre association :

L'Article 2 est complété par : utilisation de nouveaux moyens de paiement tout moyen électronique de paiement mis en place par l'OMS (C'est le cas du paiement des cotisations via le sum up, terminal de paiement carte bancaire).

Article 3 sur l'éthique : ajout de la phrase « L'OMS s'appuie sur le contrat républicain annexé au présent règlement. »

Article 3 : Publicité, sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc.) : autorisation de faire de la publicité notamment pour les annonceurs qui ont acheté des encarts dans le guide des sports ou pour ceux qui pourraient être amenés à financer un futur véhicule.

Et de considérer que le Directeur de l'OMS sera le modérateur pour gérer avec modération ces publicités.

Il est ajouté un article le 8

Dans le cadre de l'article 21 Alinéa 4 de ses statuts, l'OMS peut être amené à organiser des points de vente comme des buvettes, des stands, des boutiques ...

Les modifications du règlement intérieur de l'OMS proposées par le bureau sont votées à l'unanimité des clubs présents.

Il a été envoyé aux clubs le 14/11 et est consultable sur le site de l'OMS.

(Re)mise en place d'une commission trophée des sports

Plusieurs responsables d'associations sportives ayant émis l'idée de remettre en place la soirée des trophées des sports une commission thématique va être mise en place

Loïc Delage, président du Salon Handball Club en prendra la direction, charge à lui de transmettre via l'OMS la date de la première réunion.

Présentation du budget prévisionnel 2025 – Démission de la trésorière

Arnaud présente le budget prévisionnel de l'OMS, un budget qui avoisine les 500 000 euros.

Il précise que près de 165 000 euros sont consacrés aux salaires et que près de 100 000 euros sont reversés aux associations sportives qui interviennent dans les dispositifs pilotés par l'OMS, notamment l'APSO.

Le budget prévisionnel présenté par Arnaud est en annexe du présent compte rendu.

Il fait part de la démission récente de Nadège Sasso de son poste de trésorière de l'OMS et salue le travail qu'elle a réalisé.

Il demande à l'assemblée si des candidats veulent lui succéder.

Gérard Nuc, en qualité de personnalité du sport, membre du Comité Directeur de l'OMS fait part de sa candidature.

Il est élu à l'unanimité des clubs présents.

Questions diverses

Said demande à Jean Pierre si les clubs seront en capacité d'intégrer le monde scolaire, notamment sur les temps scolaires et périscolaires

C'est Christophe qui répond à la question en expliquant que Mme Ballatore Directrice Education Jeunesse mène un remarquable travail de refonte du PEDT et que l'OMS est intégré à ce travail.

Les conclusions de ce travail devraient être rendues publiques dans les semaines à venir.

Apéritif de clôture

Arnaud clôture la séance à 19h30 et invite les personnes présentes à partager l'apéritif de l'amitié qui sera un moment privilégié d'échange entre les responsables des clubs, l'adjoint aux Sports et son directeur.



Il précise que la marquise qui sera servie est élaborée par l'ESAT les Cigales à Salon de Provence ***L'ESAT, l'historique de la création de la marquise et les modalités de commande sont en annexe du présent compte rendu.***

Arnaud Caugant
Président

Chazeau Laineur-Lothaire
Secrétaire